

Le Genepi est une association qui nous a construits, qui nous a fait grandir et à laquelle nous sommes si fiers d'avoir participé. Cette association est aujourd'hui en péril.

Nous avons en effet appris, avec une grande tristesse, le non renouvellement de la convention liant la Direction de l'Administration Pénitentiaire et le Genepi.

Les personnes détenues sont vouées à sortir un jour, à retrouver le monde extérieur. Nous pensons qu'il est primordial de poursuivre l'effort d'ouverture de la prison. Au cours de toutes ces années, le Genepi y a toujours contribué de manière majeure, avec des interventions quotidiennes en détention, mais également en sensibilisant la population sur la question carcérale, deux actions indissociables. L'article premier de la Charte du Genepi de 1996, "La vocation du GENEPI est de participer au décloisonnement de la prison en établissant un lien entre les détenus et le monde extérieur", affirme ce rôle de passeurs de murailles. Le maintien de ce lien essentiel entre des étudiants et des personnes détenues constitue ainsi une contribution de la société civile à la réinsertion et à la transformation du regard sur la prison et celles et ceux qui y passent.

Nous nous rappelons comme notre venue était attendue chaque semaine par les personnes détenues, nos pensées vont vers elles. Nous avons appris les uns des autres, parfois ri ou pleuré ensemble. C'est vivre ensemble, faire société.

Nous avons également une pensée émue pour Lionel Stoléru décédé il y a peu, qui a construit cette association, l'a accompagnée et soutenue de manière inconditionnelle.

Dans le paysage associatif, le Genepi reste unique par l'engagement extraordinaire de la jeunesse qu'il représente. À travers ses 30 000 bénévoles, l'association a irrigué tous les milieux professionnels et a suscité de nombreuses vocations dans les milieux de la justice, de l'éducation, du social... Notre regard et notre rôle citoyen dans la société ont été profondément transformés suite à cette expérience.

Le directeur de l'Administration Pénitentiaire voudrait mettre fin à plus de 40 ans de partenariat globalement fructueux. Nous lui demandons de revenir sur sa décision afin que cette aventure humaine de transmission perdure et souhaitons qu'un dialogue reprenne. Pour que s'engage une explication collective indispensable entre le Genepi et l'Administration Pénitentiaire, nous soutiendrons toute démarche de médiation menée par un médiateur qualifié, expérimenté et accepté par les deux parties.

Nous sommes conscients qu'il s'agit de la dernière chance de rouvrir des négociations entre l'administration et le Genepi. Mais nous sommes aussi confiants dans les ressources de l'association pour s'engager avec dynamisme et générosité dans ce dialogue qu'elle demande en mettant, comme elle l'a toujours fait, la personne incarcérée au centre de ses préoccupations.

L'association des anciens du Genepi